

Faites-vous dépanner, pas arnaquer !

Une porte claquée par inadvertance, une fuite d'eau inopinée, une panne d'électricité... Les situations où vous devez faire appel à des professionnels peuvent être nombreuses et doivent souvent être résolues dans l'urgence.

Dans la panique, votre premier réflexe peut être celui de composer le premier numéro qui s'affiche sur Google ou du dernier flyer déposé dans votre boîte aux lettres... Il est toutefois important de **rester vigilant** quant aux professionnels parfois peu scrupuleux pouvant intervenir à votre domicile.

Pour cela, adoptez les bons réflexes !

Réflexe n°1 : Anticiper

- Je me méfie des numéros d'urgence inscrits sur des prospectus ou mis en avant sur internet.
- J'élabore ma liste de numéros et privilégie les professionnels recommandés par des personnes ou organismes de confiance.

Réflexe n°2 : Cibler

- Je n'accepte que les travaux urgents. Les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- Je reste prudent lorsqu'on m'affirme que les frais seront remboursés par mon assurance.

Réflexe n°3 : Vérifier

- Je consulte les tarifs et exige un devis écrit détaillé avant toute intervention.
- Si le devis me paraît élevé ou ambigu je fais appel à un autre prestataire.
- Je garde les pièces qui ont été chargées.

Document

[Flyer 10 conseils pratiques face aux arnaques \(.pdf - 683.36 Ko\)](#)

[Ajouter aux favoris](#)

Publié le 14/03/2025